



Nendaz Panorama

N° 140 — août 2024

02

Vie scolaire
Rentrée 2024

12

Le dossier
Réduction
des déchets

16

L'interview
Métiers
du tourisme

18

La Municipalité
Décisions du
Conseil communal

22

Événement
Nendaz Film Festival
deuxième édition

23

L'agenda
Août-Décembre

Personnel enseignant : les départs et les engagements

Cette rentrée scolaire marque le départ de 6 enseignants et l'engagement de 12 nouveaux.

LES DÉPARTS

Célia Laveaux et Marion Gross, enseignantes à l'école primaire, ainsi que Myriam Vuignier, enseignante au cycle d'orientation, s'en vont poursuivre leur carrière professionnelle sous d'autres cieux. Nous les remercions pour tout ce qu'elles ont pu apporter à notre école et nous leur souhaitons plein succès.

Elodie Praz, après cinq années au cycle d'orientation, a choisi de se réorienter en reprenant des études de droit. Son engagement, sa créativité,

son enthousiasme et son empathie au service de ses élèves ont marqué notre cycle d'orientation et ont contribué de manière significative à son rayonnement.

Marie-Antoinette Glassey et Emmanuel Praz ont quitté leur salle de classe pour la dernière fois en juin dernier pour une retraite bien méritée. Tous deux ont consacré l'ensemble de leur vie professionnelle à l'enseignement, avec chacun plus de 40 ans devant le tableau noir au compteur. Elle a été en charge de

classes de tous les degrés de la 3H à la 8H et a fait le tour de tous les centres scolaires de la commune ; il est resté fidèle à la meilleure branche qu'il soit selon lui, les travaux manuels. Et à la question de savoir quels sont leurs projets, leur réponse a été très similaire et pourrait se résumer par « profiter de leurs loisirs habituels et de la vie en général de manière tranquille ». Nous les remercions vivement pour leur fidélité et leur engagement et leur souhaitons de savourer pleinement leur retraite.



Emmanuel Praz pour qui l'enseignement des travaux manuels à l'école est très important car « il s'agit de la courroie de transmission entre l'abstrait et le concret ».

© Droits réservés

EN QUALITÉ D'ENSEIGNANTES AU CYCLE D'ORIENTATION



Carole Fragnière



Sarah Constantin



Marie Udry

EN QUALITÉ D'ENSEIGNANTS PRIMAIRES



Olivia Robert



Stéphanie Ramey



Christelle Briguet

LES ENGAGEMENTS

Pour compléter l'équipe pédagogique, le Conseil communal de Nendaz, sur proposition de la Commission « Enseignement et formation professionnelle », a procédé à douze désignations (voir ci-contre).

Les Conseils communaux, les Commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de notre jeunesse.



Ilaria Brunetti



Sandrine-Lise Taboada



Paul Chabot



David Fournier



Justine Praz



Micaela Fillettaz



Moment d'émotion pour Marie-Antoinette Glassey au moment où tous les enfants de la Biolette lui rendent hommage en chanson.

Horaires des classes

CENTRE SCOLAIRE HAUTE-NENDAZ

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 25	Sonnerie	13 h 45
Début des cours	08 h 30	Début des cours	13 h 50
Récréation	10 h 00	Récréation	15 h 20
Fin des cours	11 h 50	Fin des cours	16 h 25

CENTRE SCOLAIRE BASSE-NENDAZ

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 00	Sonnerie	13 h 10
Début des cours	08 h 05	Début des cours	13 h 15
Récréation	09 h 35	Récréation	14 h 45
Fin des cours	11 h 25	Fin des cours	15 h 50

CENTRE SCOLAIRE BAAR

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 25	Sonnerie	13 h 35
Début des cours	08 h 30	Début des cours	13 h 40
Récréation	10 h 00	Récréation	15 h 10
Fin des cours	11 h 50	Fin des cours	16 h 15

CENTRE SCOLAIRE APROZ

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 10	Sonnerie	13 h 25
Début des cours	08 h 15	Début des cours	13 h 30
Récréation	09 h 45	Récréation	15 h 00
Fin des cours	11 h 35	Fin des cours	16 h 05

CENTRE SCOLAIRE FEY

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 35	Sonnerie	13 h 30
Début des cours	08 h 40	Début des cours	13 h 35
Récréation	10 h 10	Récréation	15 h 05
Fin des cours	12 h 00	Fin des cours	16 h 10

CENTRE SCOLAIRE VEYSONNAZ

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 00	Sonnerie	13 h 25
Début des cours	08 h 05	Début des cours	13 h 30
Récréation	09 h 35	Récréation	15 h 00
Fin des cours	11 h 25	Fin des cours	16 h 05

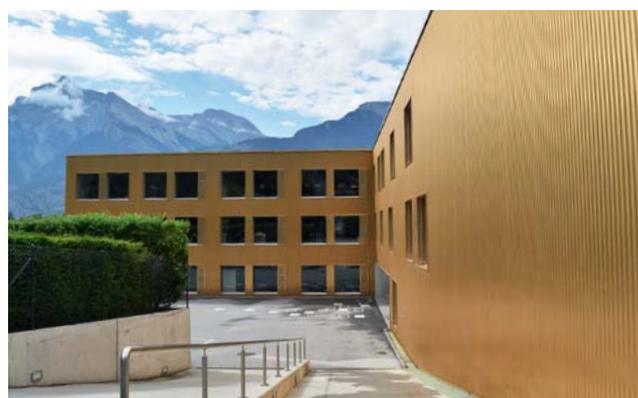
CENTRE SCOLAIRE CYCLE D'ORIENTATION

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 15	Sonnerie	13 h 40
Début des cours	08 h 20	Début des cours	13 h 45
Récréation	09 h 55	Fin des cours	16 h 15
Fin des cours	11 h 50		

Les enfants doivent être présents dans la cour d'école, au plus tard, au moment de la sonnerie.

JOURS DE CONGÉ

- En plus du mercredi après-midi,
- Les 1H ont congé tous les après-midis ainsi que le mercredi matin ;
 - Les 2H ont congé le lundi matin et le mercredi matin ;
 - Les 3H et 4H ont congé le mercredi matin, exception pour les 4H d'Aproz qui ont congé soit le lundi matin soit le mercredi matin.



Le centre scolaire d'Aproz.



Le cycle d'orientation de Basse-Nendaz.

Les enseignants par classe

ÉCOLE PRIMAIRE

Bâtiment de la Cure à Haute-Nendaz

1H-2H : **Emmanuelle Corbaz**
et Mélanie Crettenand
1H-2H : **Elisabeth Maillard**

Ecole de Haute-Nendaz

3H : **Anne Lang** et Micaela Fillettaz
4H : **Murielle Délèze**
et Mélanie Crettenand
5H : **Stéphanie Ramey**
5H-6H : **Annick Rosales**
et Paola Nogueira
6H : **Julien Fragnière**
7H : **Paul Chabot** et Fabrice Fournier
8H : **Fabienne Lathion**
et Laureline Hache
Enseignantes AC&M :
Céline Guntern et Laureline Hache
Cours d'appui pédagogique :
Céline Darioli
Soutien pour les élèves allophones :
Sandrine-Lise Taboada
Etudes dirigées : Paola Nogueira

Ecole de la Biolette à Basse-Nendaz

1H-2H : **Olivia Robert**
1H-2H : **Valentine Bouille**
3H : **Laura Fournier**
et Cynthia Meunier
4H : **Lauriane Demierre**
et Delphine Bonvin
5H : **Evelyne Fragnière**
et Paola Nogueira
5H-6H : **Mélanie Theytaz**
et Sylvie Glutz
6H : **David Fournier**
7H : **Marine Despland**
7H-8H : **Oriana Joly** et Sylvie Glutz
8H : **Audrey Vérolet**
Enseignante AC&M :
Laureline Hache, Ingrid Hochepped
et Céline Guntern
Cours d'appui pédagogique :
Stéphanie Carruzzo
Etudes dirigées : Mélanie Theytaz
et Sylvie Glutz

Ecole d'Aproz

1H-2H : **Patricia Délèze** et Justine Praz
1H-2H : **Christelle Briguet**
1H-2H : **Christelle Maytain**
et Emmanuelle Corbaz

3H : **Lucille Schärer**
3H-4H : **Kathleen Bourban**
4H : **Marie-Françoise Pitteloud**
et Anne Clerc
5H : **Melissa Iannace**
5H-6H : **Bastien Aymon** et Jean-Denis
Lathion
Enseignante AC&M : Ingrid Hochepped
Cours d'appui pédagogique intégré :
Céline Darioli
Soutien pour les élèves allophones :
Sandrine-Lise Taboada
Etudes dirigées : Jean-Denis Lathion

Ecole de Fey

6H : **Ilaria Brunetti**
7H : **Pierre-Michel Bagnoud**
7H-8H : **Marie-Cécile Praz**
et Fanny Délèze
Enseignante AC&M :
Ingrid Hochepped et Laureline Hache
Cours d'appui pédagogique intégré :
Céline Darioli et Marilyne Favre
Soutien pour les élèves allophones :
Sandrine-Lise Taboada
Etudes dirigées : Fanny Délèze

Ecole de Baar

1H-2H : **Joëlle Fournier**
1H-2H : **Sophie Guntern**
3H-4H : **Morgane Fournier**
et Marilyne Favre
Cours d'appui pédagogique :
Marilyne Favre
Enseignante AC&M : Laureline Hache

Ecole de Veysonnaz

1H-2H : **Nathalie Bex Fragnière**
3H-4H : **Janine Délèze**
et Marilyne Favre
5H-6H : **Aude Fragnière**, Margaux
Délèze et Karyn Fournier
7H-8H : **Jérôme Fournier**, Margaux
Délèze et Céline Guntern
Enseignante AC&M : Céline Guntern
Cours d'appui pédagogique :
Marilyne Favre
Etudes dirigées : Margaux Délèze

Enseignant ressource pour le
Vivre ensemble à l'école – ERVE :
Jean-Denis Lathion

Soutien pour élèves allophones :
Sandrine-Lise Taboada

Equipe de médiation scolaire
Marilyne Favre
Aude Fragnière
Paola Nogueira

Ethique et culture religieuse
Dans les classes de 2H à 8H, les cours
d'éthique et culture religieuse sont
assurés par :
- Yvan Delaloye
- Nadia Fendrych
- Martin Fendrych
- Jean-Philippe Glassey
- Anne-Lyse Métrailler
- Félicien Roux

CYCLE D'ORIENTATION

Professeurs titulaires

9CO1 : Elodie Buchs
9CO2 : Valérie Romailier
9CO3 : Caroline Lathion
10CO : Vinciane Glassey
10CO2 : Vincent Bollin
10CO3 : Sarah Constantin
10CO4 : Dorothee Odouard
11CO1 : Wilson Zenhäusern
11CO2 : Michel Wicky

Professeurs

Yvan Fournier
Romain Délèze
Sébastien Verstrepen
Stéphanie Freville-Thouly
Annabelle Crettenand
Samantha Charbonnet
Aurélien Fournier
Petra Stupnová
Carole Fragnière
Marie Udry

Enseignement spécialisé et médiation

Denise Le Corre-Fournier

Enseignante ressource

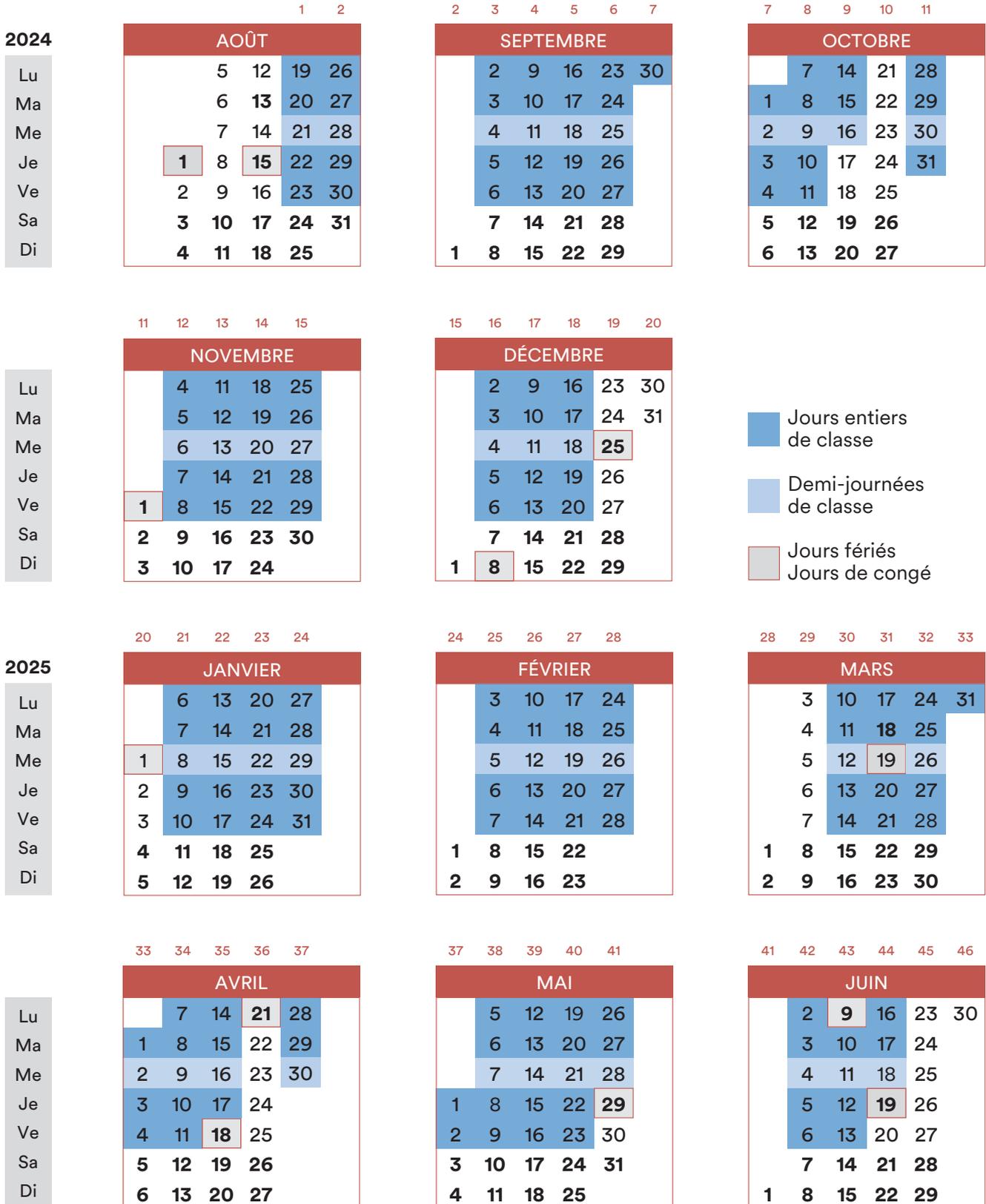
Lise Broccard

Soutien pour les élèves allophones
Stéphanie Freville-Thouly

LISTES DE CLASSE

Les parents recevront par
courriel le nom du professeur
titulaire de leur enfant.

Plan de scolarité



OSP – Orientation scolaire, professionnelle et de carrière

Quelle meilleure façon de prendre confiance que celle d'être en contact avec des professionnels motivés.

UN TEMPS POUR OUVRIR LES YEUX SUR LE MONDE

Le CO de Nendaz grâce à sa direction et ses enseignants est un puissant stimulateur pour les élèves qui veulent bien saisir les perches tendues. Un grand merci à notre directeur Pierre-Michel Bagnoud qui a toujours été partie prenante avec enthousiasme dans les réalisations liées à l'orientation scolaire et professionnelle. Cette année 2023-2024 a vu se dérouler plusieurs actions en lien avec l'économie régionale. Les 11 CO ont pu passer à un entretien fictif avec commentaires sur l'attitude et le dossier de candidature par des professionnels. Les 10 CO ont participé en mars au Rallye des Entreprises qui s'est déroulé en station cette année grâce à l'appui de Nendaz Tourisme et des entreprises partenaires. Les 9 CO ont eu la journée des métiers, durant laquelle des spécialistes d'un domaine particulier sont venus parler en classe avec passion. Toutes ces stimulations s'ajoutent à celles proposées en famille pour avancer.

DES INFORMATIONS À JOUR, UNE AIDE À LA RÉFLEXION

La mission de l'orientation est d'informer et transmettre les nouveautés du système suisse de formation tant du côté des écoles que de celui des apprentissages et aussi des solutions intermédiaires en Valais. Au niveau de la permanence OSP du Cycle d'orientation cela se fait concrètement de deux façons : lors des soirées de parents en début d'année organisées par l'école ou de manière plus personnalisée par un entretien entre la famille et la conseillère en orientation.

CONNAÎTRE LES SOLUTIONS ET AVOIR UN COUP D'AVANCE

Les possibilités de première formation se multiplient, l'économie évolue. Les élèves ne peuvent pas chercher toutes les informations, faire des comparaisons et décider sans en parler à des adultes. Les parents sont les premiers interlocuteurs pour leurs jeunes. Il est bon d'avoir une longueur d'avance pour stimuler ses enfants et commencer également à comprendre que oui ils n'ont que 13, 14 ou 15 ans, mais que ce n'est pas trop jeune pour réfléchir et prendre de l'expérience en vue d'une décision. Les élèves du CO sont des personnes qui ont des talents et l'envie de pouvoir les utiliser.

CHOIX DES ÉLÈVES LIBÉRÉS DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE À NOTRE CONNAISSANCE

Parmi les 71 élèves en fin de scolarité obligatoire, 7 jeunes de 10 CO ont décidé de poursuivre leur scolarité en 11^e au CO et 1 en apprentissage à l'ORIF.

15 élèves optent pour une année de transition

- 9 élèves : Ecole pré-professionnelle (EPP), bases scolaires, suite du processus d'insertion ou d'étude
- 2 élèves : SCAI année de poursuite de l'apprentissage du français pour élève allophone
- 2 élèves : SEMO semestre de motivation et stages en vue d'une place d'apprentissage
- 1 élève : En classe de préapprentissage
- 1 élève : En année de stage professionnel

8 élèves sont inscrits dans les écoles post-obligatoires suivantes :

- 2 élèves : Collège, voie directe vers les universités
- 6 élèves : Ecole de culture générale (ECG), option maturité spécialisée Santé, Social, Enseignement

11 élèves choisissent un apprentissage en école de métier

- 8 élèves : Ecole de commerce (EC), avec maturité professionnelle économie
- 3 élèves : EPTM, école professionnelle technique et des métiers

29 élèves préfèrent un apprentissage dual (principalement chez un patron, AFP en 2 ans; CFC 3 ou 4 ans)

- 1 : Agriculteur
- 1 : Assistante en pharmacie
- 1 : Assistante en soin et santé communautaire
- 1 : Constructeur de route
- 1 : Créatrice de vêtement
- 3 : Employées de commerce
- 1 : Géomaticien
- 2 : Gestionnaire du commerce de détail
- 1 : Horticulteur Paysagiste
- 1 : Installateur électricien
- 3 : Logisticien distribution/stockage
- 4 : Mécanicien en maintenance lourd et léger
- 1 : Médiaticien
- 3 : Menuisier
- 1 : Plâtrier
- 1 : Polymécanicien
- 1 : Ramoneur
- 1 : Spécialiste en restauration
- 1 : Technologue en production chimique

Isabelle Dettwiler Lorétan
Permanence OSP du CO Basse-Nendaz

Horaires des transports scolaires

PRIMAIRES

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE HAUTE-NENDAZ

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Ligne Saclentse				
Bouillets	08h03	12h12	13h23	16h47
Bisse d'en Bas	08h08	12h07	13h28	16h42
La Rinde	08h10	12h05	13h30	16h40
Bifurcation Siviez	08h12	12h03	13h32	16h38
Télécabine	08h15	12h00	13h35	16h35
Station	08h17	11h58	13h37	16h33
Ecole	08h20	11h55	13h40	16h30

Ligne Pracondu (lundi – mardi – jeudi – vendredi)

Pracondu	08h03			16h49
Prachavio	08h05			16h47
La Péroua	08h08			16h44
Route de la Péroua 20	08h09			16h43
Les Veillas	08h10			16h42
Le Chaedoz	08h15			16h37
Ecole	08h20	11h55	13h40	16h32

Ligne Pracondu (mercredi)

Pracondu	08h03	12h14		
Prachavio	08h05	12h12		
La Péroua	08h08	12h09		
Route de la Péroua 20	08h09	12h08		
Les Veillas	08h10	12h07		
Le Chaedoz	08h15	12h02		
Ecole	08h20	11h57		

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE VEYSONNAZ

Ligne Veysonnaz

Veysonnaz, station	07h45	11h45	13h10	16h25
Clèbes (Nendaz), village	07h50	11h38	13h15	16h20
Veysonnaz, bif. Clèbes	07h55	11h35	13h17	16h15

VERS LE CENTRE SCOLAIRE D'APROZ

Ligne Bieudron

Bieudron	07h55	11h55	13h00	16h25
Aproz	08h10	11h40	13h13	16h10

Ligne Coor

Coor	07h45	12h00	13h05	16h30
Aproz	08h05	11h40	13h20	16h10

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE FEY

Ligne Aproz (lundi – mardi – jeudi – vendredi)

		Élèves domiciliés à Aproz	Élèves domiciliés à Bieudron		
Bieudron	07h55		12h20	13h00	16h45
Aproz village	08h10			13h13	16h30
Aproz village	08h20	12h16		13h15	16h28
Fey village	08h28	12h08	12h05	13h23	16h20

Ligne Aproz (mercredi)

Bieudron	07h55	12h35		
Aproz village	08h15	12h20		
Aproz village	08h20	12h16		
Fey village	08h28	12h08		

VERS LES CENTRES SCOLAIRES DE BASSE-NENDAZ (BIOLETTE) ET DE BAAR

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Ligne Sornard – La Poya – Beuson – La Biolette				
Sornard	07 h 30	11 h 48	12 h 50	16 h 13
La Poya	07 h 35	11 h 45	12 h 55	16 h 10
Beuson	07 h 42	11 h 38	13 h 02	16 h 03
La Biolette	07 h 50	11 h 30	13 h 10	15 h 55

Ligne Condémines – Fey – Basse-Nendaz				
Condémines	07 h 30	11 h 50	12 h 50	16 h 15
Moralla	07 h 40	11 h 40	13 h 00	16 h 05
Fey	07 h 44	11 h 36	13 h 04	16 h 01
École	07 h 50	11 h 30	13 h 10	15 h 55

	5H-8H	5H-8H	5H-8H	5H-8H
Ligne Baar – Basse-Nendaz				
Baar	07 h 45	11 h 50	12 h 50	16 h 10
Brignon	07 h 48	11 h 45	12 h 55	16 h 05
La Crête	07 h 51	11 h 35	12 h 57	16 h 00
Basse-Nendaz, Biolette	07 h 58	11 h 30	13 h 05	15 h 55

	1H-4H (sauf 3H de Beuson)			
Ligne Baar – Basse-Nendaz				
Basse-Nendaz, Biolette	08 h 05	12 h 05	13 h 10	16 h 30
Beuson	08 h 10	12 h 00	13 h 20	16 h 25
Brignon	08 h 15	11 h 55	13 h 25	16 h 20
Baar	08 h 20	11 h 50	13 h 30	16 h 15

CYCLE D'ORIENTATION

VEYSONNAZ

Veysonnaz, station	07 h 45	12 h 14	13 h 10	16 h 44
Clèbes (Nendaz), village	07 h 50	12 h 11	13 h 15	16 h 39
Veysonnaz, bif. Clèbes	07 h 55	12 h 06	13 h 12	16 h 36
Beuson, bif. Veysonnaz		12 h 00	13 h 24	16 h 30
Basse-Nendaz (village)	08 h 05	11 h 53	13 h 33	16 h 23

HAUTE-NENDAZ

	COURSE HORAIRE		COURSE HORAIRE		COURSE HORAIRE		COURSE HORAIRE	
	DOUBLURE	DOUBLURE	DOUBLURE	DOUBLURE	DOUBLURE	DOUBLURE	DOUBLURE	
Haute-Nendaz, télécabine		07 h 55		12 h 16		13 h 12		16 h 43
Haute-Nendaz, poste		07 h 57		12 h 14		13 h 14		16 h 41
Haute-Nendaz, village		08 h 02		12 h 09		13 h 19		16 h 35
Sornard	07 h 54		12 h 11		13 h 14		16 h 38	
Saclentse	07 h 58		12 h 07		13 h 18		16 h 34	
Basse-Nendaz (village)	08 h 04	08 h 11	12 h 01	11 h 59	13 h 24	13 h 28	16 h 28	16 h 25

BAAR

Baar	07 h 59	12 h 01	13 h 19	16 h 31
Brignon	08 h 02	11 h 58	13 h 22	16 h 28
Beuson, bif. Veysonnaz	08 h 05	11 h 56	13 h 15	16 h 26
Basse-Nendaz (village)	08 h 08	11 h 53	13 h 28	16 h 23

APROZ*

Bieudron	07 h 25			17 h 05
Aproz, village	07 h 42		12 h 14	16 h 50
Fey, village	07 h 50		12 h 06	16 h 40
Condémines	07 h 59			16 h 33
Basse-Nendaz (village)	08 h 10		11 h 57	16 h 23

*Uniquement le mercredi midi: Aproz 12h20 - Bieudron 12h35 / Moudonne 12h03 - Condémines 12h10

Du changement à la direction des écoles de Nendaz-Veysonnaz

À la suite de la démission de Pierre-Michel Bagnoud, le Conseil communal de Nendaz a décidé de renforcer la direction des écoles. Deux postes ont été mis au concours et sont désormais pourvus : Isabelle Oppikofer assumera la direction du cycle d'orientation et la présidence du collège de direction, tandis que Fabrice Fournier prendra la responsabilité des écoles primaires.



© Kamila Letellier

Le président Frédéric Fagnière et la Conseillère communale Gaëlle Perrier entourent la nouvelle direction.

Pierre-Michel Bagnoud a dirigé avec engagement les écoles de Nendaz-Veysonnaz depuis 2019, mettant en avant une approche pédagogique centrée sur l'individualisation de la prise en charge des enfants en tenant compte des particularités de chacun. Il a favorisé la créativité des équipes enseignantes autour de projets innovants qui donnent aux élèves des occasions de se sentir acteurs de leur école, à l'image des fêtes de Noël à la Biolette ou la récente exposition

des 1H à 4H au Nînd'Art. « On ne vient pas à l'école seulement pour apprendre, on vient pour apprendre ensemble. Cela représente, pour les enseignants, un immense travail d'intégration, de prise en compte des différences, d'accueil des nouveaux élèves » a souligné Pierre-Michel Bagnoud.

S'il devait résumer en deux mots cette expérience ? « Passionnant et prenant ». Le directeur a décidé de

laisser sa place à de nouvelles forces vives à la prochaine rentrée. Il quitte la direction mais pas les écoles de Nendaz : les élèves le retrouveront en août en tant qu'enseignant, un métier qui le passionne toujours autant.

Le Conseil communal exprime sa reconnaissance envers Pierre-Michel Bagnoud pour ses cinq années de service en tant que directeur, soulignant sa contribution dévouée à l'école de Nendaz.

RENFORCEMENT DE LA DIRECTION

Face aux défis complexes et spécifiques liés à la gestion d'un réseau scolaire multi-sites, le Conseil communal a jugé nécessaire de renforcer la structure de direction des écoles en créant deux postes clés : celui de directrice du cycle d'orientation et celui de directeur des écoles primaires. Cette décision vise à assurer une gestion transversale et harmonisée, du niveau 1H à 11H, en intégrant notamment les besoins spécifiques de l'enseignement spécialisé.

Frédéric Fragnière, Président de Nendaz, souligne l'importance de cette nouvelle organisation : « Nous avons pris le temps d'analyser attentivement nos besoins et sommes convaincus que cette nouvelle direction renforcée permettra de répondre aux attentes croissantes en matière d'enseignement et de formation. »

Isabelle Oppikofer a été désignée pour occuper le poste de directrice du cycle d'orientation et présidente du collège de direction. Forte d'une expérience pédagogique de plus de 10 ans, elle apporte également des compétences en gestion de projets et en management, acquises notamment dans des rôles de cheffe de projet et directrice d'entreprise dans le secteur privé. « Ce qui m'a motivé pour ce poste c'est la possibilité d'améliorer la culture éducative globale, d'utiliser mon expérience professionnelle pour influencer positivement le parcours des élèves et de créer un environnement propice à l'épanouissement et à la préparation de leur avenir professionnel tout en assurant une gestion efficace et bienveillante du personnel. » explique-t-elle.

Pour le poste de directeur des écoles primaires, c'est Fabrice Fournier qui a été nommé. En plus de ses 13 années dans l'enseignement, dont 8 passées à Nendaz, Fabrice est très

impliqué dans la vie associative locale. Son expérience au sein de nos établissements et sa connaissance du tissu communal seront des atouts pour assurer une transition harmonieuse et efficace au sein du collège de direction.

Le nouveau directeur des écoles primaires Fabrice Fournier aime les défis : « Être directeur des écoles primaires de Nendaz et Veysonnaz en est un. Cette opportunité est assez rare, c'est pourquoi j'ai postulé. Je suis certain que cette expérience sera très enrichissante humainement et me permettra de développer de nouvelles compétences au service des élèves. »

Le Conseil communal souhaite la bienvenue à Isabelle Oppikofer et Fabrice Fournier et leur adresse ses meilleurs vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions au service de notre jeunesse.

Contacts utiles

DIRECTRICE DU CYCLE D'ORIENTATION

Isabelle Oppikofer, 079 755 68 21, dirco.nendaz@edu.vs.ch

DIRECTEUR DES ÉCOLES PRIMAIRES

Fabrice Fournier, 079 297 50 87, dirp.nendaz@edu.vs.ch

ADJOINT À LA DIRECTION DES ÉCOLES

Jérôme Fournier, 078 751 52 50

COORDINATRICE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Maryline Praz, 079 733 02 71

SECRÉTARIAT

Anne-Marie Arona, 027 289 58 02, annemarie.arona@edu.vs.ch
Natacha Follonier, 027 289 58 02, natacha.follonier@edu.vs.ch

ORIENTATION SCOLAIRE

Isabelle Dettwiler-Lorétan, 027 289 58 19
isabelle.dettwiler@admin.vs.ch

UAPE

A Nendaz : UAPE Le Nend'Jardin
Info sur www.nendaz.org/uape
027 289 58 20 (ne pas appeler entre 12h et 14h)
uape.direction@nendaz.org

A Veysonnaz : La Bricoline
Info sur www.veysonnaz.org/vie-locale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline
027 565 94 64 - labricoline@netplus.ch

CANTINE DES ÉLÈVES DU CO

Info sur www.nendaz.org/cantineco
027 289 58 20 (ne pas appeler entre 12h et 14h)
uape.direction@nendaz.org

Développement durable : objectif réduction des déchets

Cette dernière décennie, les bases légales ont évolué en faveur de la promotion par les pouvoirs publics des principes de l'économie circulaire auprès de la population. Et pour cause, la Suisse figure sur le podium européen des plus gros producteurs de déchets par habitant et notre empreinte écologique est telle que si le reste du monde adoptait le même mode de vie, près de trois planètes seraient nécessaires pour soutenir notre consommation.

L'économie linéaire, axée sur la consommation et l'élimination, montre ses limites face aux défis environnementaux actuels. L'économie circulaire émerge en tant que modèle alternatif et moteur du développement durable en visant la réduction de la production de déchets, la limitation du gaspillage et la fermeture de la boucle des matériaux.

Ces principes ne sont pas nouveaux. En effet, les générations précédentes possédaient une véritable conscience écologique avant-gardiste, valorisant les ressources et évitant le gaspillage autant que possible. Plutôt que de jeter quelque chose dès le moindre

signe d'usure, ils cherchaient des moyens de lui redonner vie. Les vêtements étaient reprisés et réparés, les objets domestiques étaient réutilisés de différentes manières et les rares déchets alimentaires produits étaient donnés aux animaux ou compostés.

Il est évident que notre société moderne a pris un virage vers l'abondance et la surconsommation avec l'avènement de la production de masse et de la culture du jetable, perdant de vue les pratiques durables de nos ancêtres et contribuant ainsi à une accumulation massive de déchets. Face à cela, comment agir ? Il est né-

cessaire de ne pas simplement rejeter la responsabilité sur autrui, mais de devenir des acteurs du changement. Il est temps de repenser nos habitudes de consommation, non pas pour nous priver, mais pour adopter un mode de vie plus durable et responsable au quotidien afin de réduire notre empreinte écologique et de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Dans cette perspective, nous vous suggérons ci-dessous quelques principes à mettre en œuvre pour réduire la production de déchets incinérables ou recyclables, complétant ainsi les initiatives privées déjà appliquées et promues par la Commune de Nendaz grâce à un soutien et une optimisation continue de la gestion des déchets urbains.

SE QUESTIONNER / VOIRE REFUSER

Focalisons notre attention sur l'identification des objets superflus qui envahissent nos vies. Avant d'acquiescer un nouvel objet, posons-nous les questions : Est-ce vraiment nécessaire ? Dans l'immédiat ? Est-ce que je ne possède pas déjà quelque chose de similaire qui pourrait faire l'affaire ? Prenons par exemple l'achat du dernier modèle de smartphone alors que l'ancien fonctionne parfaitement ou le renouvellement d'une



garde-robe pour suivre une tendance alors qu'elle est déjà bien fournie en vêtements de qualité.

RÉDUIRE

Certes, certains achats sont nécessaires, mais nous pouvons les acquérir, en privilégiant la qualité à la quantité et en optant pour des volumes adaptés à nos besoins réels. Les ménages suisses produisent chaque année environ 1 million de tonnes de déchets alimentaires. La moitié de ces déchets est encore comestible et ainsi chaque citoyen suisse gaspille en moyenne environ 60kg de denrées alimentaires par an, principalement en raison d'achats excessifs, de produits périmés ou mal conservés et de restes de repas jetés. Le gaspillage alimentaire entraîne des conséquences significatives et évitables pour notre porte-monnaie et notre environnement. Le saviez-vous? Selon «Save Food, Fight Waste», le gaspillage alimentaire représente chaque année en Suisse 600 francs de nourriture jetée par personne et des impacts environnementaux équivalents à la moitié de tous les trajets en voiture du pays.

RÉUTILISER

Nous pouvons prolonger la durée de vie de nos objets avant de les considérer comme des déchets. Que ce soit un jeans ou un aspirateur, chaque objet a nécessité des matières premières et de l'énergie pour sa fabrication. Souvent, nos objets endommagés peuvent être facilement réparés et ne vaut-il pas mieux opter pour cette so-

lution plutôt que d'acheter du neuf? L'achat d'occasion ou de seconde main est une option plus économique et écologique. De même, nous pouvons offrir une seconde vie à nos objets en bon état en les donnant à des associations. Le saviez-vous? Les objets à usage unique conçus pour être utilisés une seule fois avant d'être jetés ont des impacts environnementaux considérables car leur production consomme d'énormes quantités de ressources naturelles et d'énergie tandis que leur élimination engendre une forte pollution.

RECYCLER

Lorsque qu'un déchet est produit, il faut dans la mesure du possible le recycler. En séparant les différentes fractions recyclables des déchets incinérables et en les déposant aux endroits appropriés, nous contribuons toutes et tous à leur revalorisation optimale. Cependant, il est important de se rappeler que le recyclage n'est pas la panacée et doit être considéré comme une solution de dernier recours, car il présente des limites écologiques, économiques et techniques. Le saviez-vous? En Suisse, nous sommes parmi les leaders mondiaux en matière de recyclage, grâce à notre engagement à trier méticuleusement nos déchets.

RENDRE À LA TERRE

Nous pouvons autant que possible retourner les matières organiques à la terre par le biais de la décomposition naturelle, notamment en composant nos biodéchets de manière in-

dividuelle. Cette méthode est la plus efficace et la plus écologique pour réduire les biodéchets et améliorer la qualité des sols. Il est donc judicieux de considérer les collectes de déchets verts et alimentaires dans les déchetteries communales comme une solution de dernier recours et de prioriser les possibilités de compostage, la réduction du gaspillage alimentaire et les bonnes pratiques de jardinage.

CONCLUSION

En 2017, chaque citoyen du Valais romand produisait en moyenne 280 kilos d'ordures ménagères. Grâce à différentes prises de conscience, à une plus grande sensibilité aux questions environnementales et aux incitations financières, ce chiffre a été réduit de moitié, atteignant seulement 143 kilos par habitant en 2023. Cette évolution démontre clairement la puissance de l'engagement citoyen envers une gestion plus responsable et durable des déchets. Cependant, le potentiel d'amélioration reste considérable: seulement 7% des matières premières utilisées en Suisse proviennent de sources secondaires comme la réutilisation et le recyclage.

→ **Tous les liens, y compris celui du questionnaire, sont disponibles dans l'article en ligne sur le site internet communal:**
www.nendaz.org/reductiondechets

OPTIMISONS NOTRE CONTRIBUTION AU TRI DES DÉCHETS

Explorez le nouveau guide du tri 2.0 en ligne sur le site internet communal www.nendaz.org/tri ou en scannant le QR code. Ce dernier contient une foule d'informations utiles pour améliorer la qualité du tri telles que le retour dans les grandes surfaces du flaconnage, c'est-à-dire les bouteilles en plastique de lessive, produit de nettoyage, shampoing, vinaigre, huile et autres. Selon de récentes analyses à Nendaz, le flaconnage et les autres emballages plastiques représentent 25% du volume de la collecte du PET à boissons et entraînent des problèmes économiques et environnementaux. **Le saviez-vous?** Le polystyrène (sagex) peut désormais être recyclé à la déchetterie des Eterpas.



Vous aspirez à mieux faire pour l'environnement et êtes déterminé(e) à réduire vos déchets au quotidien ? Voici des suggestions de pistes d'amélioration concrètes. Chaque petit geste compte.



Chaque année à Nendaz, des événements de **vente-échanges** sont organisés par des associations, des entreprises ou des privés. Renseignez-vous pour participer à ces actions temporaires ou permanentes bénéfiques pour notre planète.

La Récup' est un site en ligne de particulier à particulier très actif en Valais romand permettant de donner et d'acquérir des objets de seconde main gratuitement. www.larecupvs.ch

Emmaüs à Sion et **HIOB** à Conthey récupèrent les objets revendables en bon état, gratuitement à domicile sous certaines conditions, pour les revendre dans leurs magasins au profit de personnes en difficulté. www.emmaus-vs.ch et www.hiob.ch

L'OSEO Valais et son magasin récupère les jouets en bon état pour en faire bénéficier des enfants. Vous pouvez les déposer n'importe quand dans des bacs situés rue Oscar-Bider 60 à Sion. www.oseo-vs.ch/recolte

Crayons Copains donne une seconde vie aux crayons, feutres et fournitures pour l'écriture et le dessin. Un bac de collecte est disponible à la bibliothèque communale à Basse-Nendaz. www.crayonscopains.ch

Velafrica récupère les vélos inutilisés, les répare et les exporte dans sept pays africains, où ils facilitent l'accès aux écoles, aux emplois et aux centres médicaux. Découvrez les nombreux points et événements de collecte sur www.velafrica.ch

Pensons aux nombreuses boutiques locales comme Caritas à Sion pour acheter de la seconde main. Tous les vide-greniers, brocantes et manifestations du genre en Valais sur www.brocabrac.fr/vs/

Si vous êtes inscrit sur Facebook, jetez un œil aux nombreux groupes actifs en Valais romand de vide-dressing, vente-échange, bonnes affaires, à donner, aux trouvaillies et troc.



En plus des nombreux tutoriels de réparation disponibles sur internet, le site www.reparateurs.ch nous aide à trouver un réparateur près de chez nous et fournit des conseils, des astuces et des manuels de réparation.

L'agenda des événements Repair Cafés de la région Sion est sur le site www.repaircafesion.ch. Lors de ces événements riches en apprentissage et en belles rencontres,

nous amenons nos objets défectueux et apprenons à les réparer avec l'aide des nombreux bénévoles experts de la réparation présents.

La nouvelle plateforme de SENS Recycling www.circular-platform.ch/fr offre des informations sur nos appareils électriques, peu importe leur état, et nous indique la voie la plus avantageuse à suivre.



Lors des courses, évitons d'imprimer des tickets de caisse inutiles et prenons un sac en tissu avec nous pour arrêter d'accumuler les sacs papier et plastique. De plus, privilégions l'achat de produits en vrac lorsque cela est possible pour limiter les emballages. Evitons les achats superflus en favorisant la location ou l'emprunt d'objets et en optant pour des produits de meilleure qualité qui durent plus longtemps.



Il est préférable de boire son eau plate au robinet car elle est peu coûteuse et d'excellente qualité. De plus, acquérir une gourde réutilisable permet d'emporter du thé chaud en hiver et de l'eau fraîche en été, évitant ainsi l'usage de plastique et protégeant notre planète.



Les mesures pour limiter le gaspillage alimentaire sont très nombreuses. Le site www.savefood.ch offre une mine d'informations pour nous aider à planifier nos achats, les stocker correctement, maîtriser les dates de conservation et faire preuve de créativité culinaire. Nous pourrions notamment y apprendre une foule d'astuces.

Le saviez-vous ? Plonger des légumes flétris ou ramollis 10 minutes dans de l'eau très froide raffermi les carottes molles et rend son croquant à la salade. Quelques gouttes de citron peuvent ralentir l'oxydation et la destruction des vitamines des produits déjà coupés ou pelés.



Afin de réduire l'utilisation d'objets jetables à usage unique, vous pouvez par exemple opter pour de la vaisselle lavable, des piles rechargeables, des tapis de cuisson au four en silicone multiusage, des pailles en bambou, verre ou métal et des cotons-tiges en silicone.

D'autres objets peuvent être sauvés de la poubelle en favorisant les rasoirs et les brosses à dents à têtes remplaçables, en évitant les flacons neufs de produits de nettoyage et d'hygiène au profit de recharges et en utilisant des linges à la place de rouleaux d'essuie-tout. Cette démarche peut être poussée plus loin en envisageant de

remplacer les mouchoirs, les lingettes et les disques démaquillants par des versions lavables en tissu.

Le saviez-vous? L'essuie-tout et les mouchoirs ont un point commun avec les briques à boissons et les déchets de fastfood: ils sont impropres au recyclage et doivent être jetés à la poubelle.



La publicité papier consomme des ressources pour sa production, sa distribution et son recyclage. Or, chaque année, nous recevons environ 50 kg chacun de publicité non adressée dans

nos boîtes aux lettres. Vous trouvez que c'est beaucoup? Alors rendez-vous sur www.responsables.ch/renoncez/stop-pub et commandez gratuitement un autocollant STOP PUB. Sur la même page, vous pourrez également vous laisser guider afin de gérer vous-même la publicité adressée que vous souhaitez recevoir ou non.



Les déchets qui résultent de l'achat de bouteilles à boissons en PET, d'appareils électriques et électroménagers, de piles et accus, de luminaires et ampoules, de peinture et de tous autres déchets spéciaux peuvent être ram-

enés directement aux commerces qui vendent ce genre de produits car ils ont l'obligation de les reprendre gratuitement, sans obligation d'achat, sans ticket de caisse et quelle que soit la marque. Cette bonne habitude permet de contribuer à la réduction du volume de déchets et des coûts de gestion dans la Commune.

Le saviez-vous? Lors de l'achat des produits cités ci-dessus, nous payons d'office une taxe anticipée de recyclage obligatoire qui est incluse dans le prix de vente.



De nombreuses pratiques de jardinage permettent non seulement de réduire considérablement nos déchets verts, mais également de favoriser une bio-

diversité en déclin. Utiliser les tontes de gazon comme paillis grâce au mulching aide à conserver l'humidité, à réduire les mauvaises herbes et à enrichir le sol. En arrêtant l'utilisation d'engrais de croissance et en favorisant les espèces indigènes à croissance lente, on limite les déchets tout en préservant la santé des sols. Réduire les espaces de pelouse traditionnelle au profit de prairies fleuries bien entretenues crée des habitats propices aux pollinisateurs. Enfin, tailler et tondre plus tard permet aux insectes et aux oiseaux de bénéficier plus longtemps des graines et des abris disponibles.



Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin pour composter: de nombreux composteurs de balcon ou d'intérieur, bien gérés, ne dégagent pas de mauvaises odeurs. De nombreux

tutoriels vidéo sur YouTube en témoignent. Le livre «Un compost avec ou sans jardin» des éditions Rustica est parfait pour découvrir le compostage écologique à l'intérieur comme à l'extérieur. Sur demande à travauxpublics@nendaz.org, des exemplaires de cet ouvrage seront envoyés gratuitement par poste, dans la limite des stocks disponibles, pour ceux qui souhaitent adopter cette pratique écologique et ludique.



Il existe une multitude d'astuces pratiques pour réduire nos déchets à découvrir sur le site internet www.zerowasteswitzerland.ch. Qui sait? Peut-être serez-vous tenté d'adopter une nouvelle philosophie

de vie et entrer dans une démarche zéro déchet bienveillante envers notre planète et les générations futures.

Pour conclure, vous pouvez faire une expérience ludique et enrichissante en calculant votre empreinte écologique grâce à l'outil du WWF disponible en ligne sur www.wwf.ch sous l'onglet «vie durable».

Cet article est une mesure répondant à un objectif de réduction du volume de déchets de la Commune de Nendaz. Il a été élaboré par Monsieur Vincent Mariéthoz, collaborateur au sein du Service des travaux publics, dans le cadre de son travail de diplôme en vue de l'obtention du brevet fédéral de spécialiste de la nature et de l'environnement. Vous pouvez contribuer à cette action en scannant le QR code et en participant à un bref questionnaire anonyme qui ne vous prendra pas plus d'une minute. Vos réponses permettront de mesurer l'impact de la présente initiative. D'avance nous vous remercions de votre collaboration.



Les si importants et beaux métiers du tourisme : interview avec Beat Eggel

Les métiers du tourisme n'ont pas toujours la cote. Pourtant, ce secteur est essentiel à la bonne santé économique du canton en général et de Nendaz en particulier. Interview avec Beat Eggel, Nendard aux nombreuses casquettes, dont notamment celles de directeur de l'Association hôtelière du Valais et président de Nendaz Tourisme SA.

POURQUOI LES MÉTIERS DU TOURISME SONT-ILS IMPORTANTS À NENDAZ ?

A Nendaz, tous les emplois ont un lien plus ou moins direct avec le tourisme. S'il y a autant de commerces, c'est que le volume touristique vient compléter la consommation locale. Pareil pour les restaurateurs, la construction, les services. Sans le tourisme, on devient une cité dortoir. Si la masse critique pour l'installation d'une maison de la santé ou d'un dentiste est atteinte, c'est aussi grâce à l'attractivité touristique. Tout le monde en profite, y compris les habitants qui gagnent en qualité de vie. Pour développer le tourisme, nous avons un grand atout : la montagne. Mais cela ne suffit pas, il faut aussi des gens qui s'investissent !

LE SECTEUR DOIT FAIRE FACE À DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT...

Dans le tourisme de montagne, les besoins varient au cours de l'année avec des pics importants, ce qui représente un vrai challenge. Les emplois saisonniers sont nécessaires, mais ils rendent difficile la fidélisation des collaborateurs. Résultat : beaucoup d'énergie doit être investie pour la recherche et la formation du personnel.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS ?

A long terme, nous avons tout intérêt à allonger les saisons pour favoriser l'engagement de collaborateurs à l'année à davantage de postes. Ainsi, le stress pour compléter les équipes serait moindre pour les employeurs. La clientèle en profiterait aussi puisqu'un grand turnover joue souvent sur la qualité des prestations. Pour ce qui est des emplois saisonniers, qui resteront toujours essentiels, Nendaz Tourisme a créé une page sur son site internet, www.nendaz.ch/saisonniers et une campagne pour la promouvoir sur les réseaux sociaux, l'automne dernier, afin de soutenir les commerçants dans leur recherche d'employés temporaires.

QU'EN EST-IL DE LA RELÈVE ?

Le besoin de personnel qualifié est grand dans le secteur et la concurrence rude. Le nombre de jeunes arrivant sur le marché de l'emploi est insuffisant pour compenser les départs à la retraite. Pourtant le nombre de personnes formées, par exemple, dans le domaine de l'hôtellerie est relativement stable mais il est insuffisant.

COMMENT L'EXPLIQUER ?

Les métiers du tourisme souffrent de leur image. Beaucoup parlent des

horaires difficiles, du travail le week-end, de la pénibilité, des conditions salariales. Parallèlement ce sont les mêmes personnes qui aimeraient pouvoir manger au restaurant de 11h à 23h ou trouver tous les établissements ouverts le dimanche. En bref, nous voulons un service 7 jours sur 7 mais nous ne sommes pas prêts à travailler pour rendre ce service disponible !

POURTANT, IL EXISTE DES AVANTAGES À TRAVAILLER DANS LES MÉTIERS DU TOURISME...

Tout à fait, mais ils ne sont pas assez valorisés et mis en avant ! Une étude a été réalisée auprès d'étudiants en tourisme et de collaborateurs du secteur de l'hôtellerie-restauration. L'idée était de leur demander ce qu'ils appréciaient dans leur profession pour ensuite pouvoir mettre ces éléments en avant dans le cadre d'une campagne auprès de la population valaisanne. La liste des points positifs qui en est ressortie est longue : contact avec les gens, impression d'avoir le monde qui vient à eux sans voyager, échange avec des personnes de culture différentes dans des langues différentes, esprit d'équipe voire de famille, etc.

QUE DIRIEZ-VOUS À UN JEUNE NENDARD POUR LE MOTIVER À TRAVAILLER DANS LE SECTEUR TOURISTIQUE COMME VOUS ?

Tout le monde dit qu'il faut trouver un sens à son travail. C'est fini la pé-

riode où les gens sont motivés à faire un job purement alimentaire. Donc je lui dirais qu'il a la chance de pouvoir travailler là où il a grandi, en contribuant de manière directe au développement d'une région qu'il aime. Ce

qui est intéressant dans les métiers du tourisme, c'est aussi qu'ils laissent une place à l'esprit entrepreneurial, à la créativité et qu'ils présentent des opportunités pour devenir patron.

RALLYE DES MÉTIERS

En janvier dernier, la direction des écoles a organisé, avec le soutien de Nendaz Tourisme, le Rallye des Entreprises en station. 67 élèves ont pu découvrir une quinzaine d'entreprises actives dans des domaines variés allant par exemple du centre du tri forestier aux remontées mécaniques en passant par la pharmacie, les commerces, la menuiserie, la coiffure, l'office du tourisme, l'immobilier et l'hôtellerie. Divisés en plusieurs petits groupes, les élèves ont écouté différents intervenants et en ont appris beaucoup sur les tâches qu'ils effectuent au quotidien.

Retour sur cette journée avec deux élèves Elisa Aymon et Adam Michelet

Où te vois-tu plus tard ?

Elisa : Je me vois travailler en Valais, j'aime vivre ici et je ne vois pas du tout l'intérêt d'aller ailleurs sauf pour les vacances. Je suis absolument sûre de vouloir travailler dans le domaine de la santé; j'ai une envie très forte d'aider les gens qui ne vont pas bien.

Adam : Je me vois vivre ici. J'ai un peu d'intérêt pour le tourisme, surtout pour l'aspect contact et administratif. Je pense entrer à l'école de commerce après ma scolarité obligatoire.

Qu'as-tu apprécié ?

Elisa : Les intervenants étaient passionnés par leurs métiers. La visite de la pharmacie m'a particulièrement plu. Si la pharmacie n'a pas un lien direct avec le domaine touristique, il y a une différence entre travailler à la ville ou en station comme l'utilisation des langues étrangères et la rencontre avec une clientèle bien plus diversifiée et internationale.

Adam : Le Rallye des métiers permet d'avoir un aperçu général. Je trouve que c'est intéressant de découvrir des professions, même celles qu'a priori on ne veut pas exercer. On peut se rendre compte qu'une profession à laquelle on pensait ne nous correspond finalement pas et inversement envisager un travail qui ne nous était pas encore venu à l'idée.

Qu'est-ce qui vous a étonné ?

Elisa : Les coulisses très organisées de l'hôtel et tout ce qu'il faut savoir pour être pharmacien car je pensais que tout était sur l'ordinateur.

Adam : Je ne me rendais pas compte de la face cachée de ces métiers, de tout ce qui n'est pas visible pour le public et de toutes les tâches à faire.



© Sonia Déléze

Une quinzaine d'entreprises de Haute-Nendaz ont reçu des élèves de 10CO lors du Rallye des Métiers. Un grand merci à tous les intervenants pour avoir transmis aux jeunes leurs connaissances et leur enthousiasme !

Les décisions du Conseil communal

De novembre à mai, le Conseil communal a tenu 15 séances.
Voici un aperçu, non exhaustif, des décisions représentant un intérêt public.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

Approbation de taxations ordinaires des années 2020 à 2022 pour la taxe de promotion touristique (TPT).

Acceptation du budget 2024 de la Bourgeoisie et de la Municipalité de Nendaz.

Refus d'entrer en matière sur une participation de la Commune de Nendaz aux frais d'études engagés par Télésion SA.

Validation des statuts et de la convention d'actionnaires pour la fondation de la société Télé CN SA dont le but est le développement de la liaison plaine-montagne entre Conthey et Haute-Nendaz; répartition du capital-actions entre la Commune de Nendaz (50%), la Commune de Conthey (30%) et NV Remontées Mécaniques (20%).

Suivi des conséquences de l'éboulement sur la route Fey-Condémines.

Décision de sortir de l'Association de l'ancien Hôpital de Gravelone qui implique la vente des bâtiments. Décision coordonnée avec les communes des districts de Sion-Hérens-Conthey.

Renouvellement de l'action de subventionnement à 50% des salaires des étudiants domiciliés à Nendaz et engagés cet été par des entreprises locales.

Renouvellement de la mesure des chèques familles aux mêmes conditions que celles des années précédentes.

Demande de re-certification pour le label Cité de l'Energie Gold et validation du programme de politique énergétique.

Acceptation des comptes 2023 de la Bourgeoisie et de la Municipalité de Nendaz.

Opposition à la proposition de l'Antenne Région Valais Romand en vue de l'introduction d'une nouvelle clé de répartition de la taxe au sac.

4

Réclamations sur la taxe de séjour 2023

1

Réclamation sur la taxe de raccordement

9

Demandes d'octroi du droit de cité de Nendaz et préavis à l'autorité cantonale dans le cadre d'une naturalisation ordinaire

1

Mandat d'étude pour les projets de nouveaux cycle d'orientation et caserne des pompiers

AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

Adoption de la convention collective de travail pour les soins de longue durée et mise en œuvre au 1^{er} mai 2025 en remplacement des statuts du personnel pour les employés concernés.

Validation du projet PIC3 (programmes d'intégration cantonaux 2024-27) et signature de la convention de mise en œuvre.

Elargissement des horaires d'ouverture de l'UAPE d'Aproz les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les années scolaires 2024-25 et 2025-26.

10

Demandes d'aide sociale (nouvelle demande, renouvellement ou modification)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Adjudication d'une étude relative au concept régional de lutte contre les incendies de forêts.

Réponse favorable à la demande de renfort du CSI des Deux Rives pour la région Iséables/Mayens de Riddes suite à l'effondrement du tunnel de la Becque.

Différentes mesures pour la sécurité sur la place de jeux à l'impasse Bord'Eaux à Aproz (éclairage à détection automatique, caméras de surveillance, etc.).

Nomination de Flavien Délèze au poste de remplaçant du commandant du CSI Printse.

Convention de contrôle de son parking de Haute-Nendaz avec la Société coopérative Migros Valais.

4

Demandes d'autorisation de circuler avec un véhicule à chenilles

6

Demandes d'autorisation d'exploiter

ÉCONOMIE, TOURISME ET MOBILITÉ

Adjudication pour les navettes en station durant l'hiver 2023-2024.

Décision de démolition du chalet sis sur la parcelle n°89 (zone ouest de la plaine des Ecluses) propriété communale et construction de WC publics.

Décision de réfection de la couverture du torrent le Chaèdo à hauteur de la Place Gherla.

Décision de construire un abribus sur la Place de la Télécabine à Haute-Nendaz.

Approbation des comptes 2022-2023 de la Société de développement de Nendaz.

Maintien de la navette des bisces pour l'été.

Garantie de déficit accordée à NV Remontées Mécaniques SA pour une ouverture prolongée des remontées mécaniques début juin et fin octobre.

Décision de monter en 2024 la tente sur la Plaine des Ecluses en raison des nombreuses grandes manifestations prévues puis dès 2025 à nouveau sur la patinoire.

1

Mandat d'analyse des capacités d'hébergement touristique de Nendaz

Sport, animation, culture et patrimoine et la Commune de Nendaz

Décision d'organiser, en collaboration avec le ski-club Arpettaz, une réception officielle en l'honneur de Léa Lathion pour ses deux médailles d'or aux Championnats du Monde junior de télémark (sprint et parallèle) ainsi que pour son globe de cristal du parallèle.

6

Demandes d'aide ponctuelle



© Jean-Pierre Guillermin

AMÉNAGEMENT, BÂTIMENTS ET ÉNERGIES

Définition des critères pour l'instauration des zones réservées.

Validation des modifications du projet d'urbanisation et définition des zones réservées en suivant les critères préétablis.

Décisions de principe pour les projets situés en zones réservées.

2

Adjudications pour la réfection de la toiture du centre sportif

8

Adjudications pour des rénovations au centre scolaire de la Biolette

6

Adjudications relatives à la construction du nouveau local des travaux publics

3

Adjudications pour la rénovation énergétique du bâtiment communal

103

Demandes d'autorisation de permis de construire (nouvelle demande, renouvellement ou préavis)

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET ENVIRONNEMENT

Décision de charger la commission « Infrastructures publiques et environnement » d'établir une servitude de passage piéton derrière le magasin Volg et de la rendre praticable aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes afin qu'elles puissent rejoindre le passage sous-voie par la rampe.

Décision de réaliser un abribus au lieu-dit la Crête de Brignon ainsi qu'au lieu-dit La Rampine à Sornard et adjudications y relatives.

Attribution d'un mandat d'ingénieur pour le projet de sécurisation de l'arrêt de bus à Basse-Nendaz.

Décision de doter d'une prise d'eau de 500 litres/secondes la galerie d'amenée Cleuson-Dixence, à la hauteur de la fenêtre « Tortin F », située au point haut de la galerie.

Décision d'un élargissement des horaires d'ouverture de la déchetterie des Eterpas durant la période hivernale.

Limitation du volume de déchets déposés à Ecobois pris en charge par la Commune de Nendaz à 1 tonne par année et par carte.

Réponse favorable à la demande du Canton concernant l'établissement d'un inventaire des prélèvements dans les cours d'eau et lacs du territoire.

Décision de réfection de la passerelle de l'Ojeintse au bisse de Salins et adjudication y relative.

Décision de sécurisation de la route de Bieudron et adjudication y relative.

5

Adjudications pour des travaux en lien avec les réseaux d'eau potable et des eaux usées

1

Adjudication pour un projet de défense contre les chutes de pierres

1

Adjudication pour la réfection de la route de la Biolette et du chemin de l'Ecole à Basse-Nendaz et de leurs équipements (eau potable, eaux usées, eaux de surface)

2

Adjudications pour l'aménagement de la déchetterie des Eterpas

1

Adjudication pour l'extension du réseau d'éclairage public

6

Adjudications relatives à des travaux sur le réseau routier

1

Adjudication pour des travaux d'essartage le long des torrents communaux

1

Réclamation contre une décision en matière d'infraction au règlement sur la gestion des déchets

2

Adjudications pour l'entretien des ouvrages sur les sentiers pédestres

2

Adjudications dans le cadre de la lutte contre les plantes envahissantes

BOURGEOISIE, FORÊT ET AGRICULTURE

Adoption d'une convention entre la Commune de Nendaz et le Bisse Baar.

Approbation d'un projet d'irrigation des Hauts et Bas de Fey avec un principe de participation communale à hauteur de 50% de la participation cantonale soit au-delà de son obligation légale arrêtée à 9.4%.

2

Demandes d'aide à la sauvegarde et au maintien de la production d'abricots

13

Demandes d'aide pour l'achat de machines agricoles

7

Demandes de contribution communale pour la viande commercialisée

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Prise en charge de 6 périodes complémentaires mensuelles pour la médiation au sein de notre école.

Réorganisation de la direction des écoles avec mise au concours de deux postes, l'un pour le primaire et l'autre pour le cycle d'orientation.

Réouverture de l'école de Fey à la rentrée 2024-25 pour cause d'effectifs en constante augmentation à Aproz (ouverture de 3 classes supplémentaires).

Validation de l'organisation scolaire du primaire pour l'année scolaire 2024-2025.

12

Validations d'engagement d'enseignants pour les écoles primaires et le cycle d'orientation

PERSONNEL COMMUNAL

Les engagements

Le Conseil communal leur souhaite la bienvenue au sein du personnel communal et plein de succès dans leur nouvelle fonction. Il se réjouit de les voir renforcer des équipes en place ou remplacer des collaborateurs partis vers d'autres horizons professionnels.

- 1 éducatrice de l'enfance pour la crèche de Haute-Nendaz
- 1 collaboratrice administratrice au cadastre
- 2 collaboratrices réception et accueil
- 1 secrétaire paroissiale
- 1 assistante socio-éducative pour la crèche-nurserie d'Aproz
- 1 éducatrice de l'enfance pour la crèche-nurserie d'Aproz
- 1 gestionnaire RH
- 1 auxiliaire de nettoyage

- 1 directrice du cycle d'orientation
- 1 directeur des écoles primaires
- 3 apprentis employé de commerce
- 1 collaborateur à la section eau potable et éclairage public
- 1 dessinatrice au service de l'édilité

Les départs à la retraite

- Freddy Praz, collaborateur au service des travaux public, à la retraite depuis le 31 novembre 2023
- Marina Métrailler, concierge, à la retraite depuis le 30 avril 2024
- Marie-Elise Bourban, collaboratrice à l'UAPE, à la retraite depuis le 30 juin 2024

Le Conseil communal leur souhaite de profiter pleinement de leur retraite et les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur fidélité.

Deuxième édition du Nendaz Film Festival

Les 20 et 21 septembre 2024, la salle polyvalente de Haute-Nendaz accueillera la 2^e édition du Nendaz Film Festival.

Organisé par la Commune, le festival a pour but de sensibiliser le public aux thématiques liées au développement durable. Cette année, nous ne faisons plus le constat du réchauffement climatique ou de la beauté de notre planète, nous partageons des solutions et montrons des exemples de ceux qui agissent pour écrire UN AUTRE SCENARIO.

Nous avons l'honneur d'avoir Matthieu Fournier comme parrain de l'édition 2024. Originaire de Veysonnaz, il est journaliste, producteur éditorial et présentateur de Passe-moi les jumelles sur la RTS. Il présentera les films, les invités et sera le médiateur lors de la table ronde.

L'entrée est libre et pour tous les publics. Vous pourrez profiter d'une exposition ludique à l'extérieur sur «Les métiers de la forêt», ainsi que du bar et d'une petite restauration en continu.

Les élèves des écoles de Nendaz et Veysonnaz seront nos premiers invités pour une projection durant les heures scolaires le vendredi. Le festival ouvrira ses portes au public en début de soirée.

Le programme est à découvrir tout au long de l'été en suivant les pages Instagram et Facebook du festival, ainsi que sur le site qui sera en ligne d'ici septembre. nendazfilmfestival.ch

NENDAZ CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

Labellisée Cité de l'Énergie Gold, la Commune de Nendaz mène une politique durable avec de nombreuses actions mises sur pied tout au long de l'année pour améliorer la qualité de vie, protéger l'environnement et réaliser des économies d'énergie. www.nendaz.org/citedelenergie

CONFÉRENCE SUR « LE CHÂTEAU D'EAU HELVÉTIQUE : QUELS ENJEUX POUR LE FUTUR ? »

La Suisse est souvent considérée comme le château d'eau de l'Europe. Qu'est-ce qui se cache derrière cette formule? Comment ce château d'eau est-il amené à évoluer dans le futur et à quels enjeux la population suisse doit-elle s'attendre dans les prochaines décennies. La conférence sera illustrée par des exemples valaisans et nendards.

Par **Emmanuel Reynard**, professeur de géographie physique à l'Université de Lausanne (UNIL) et directeur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) de l'UNIL. Il mène des recherches sur la gestion de l'eau en montagne et dans les régions arides, sur l'évolution des paysages et sur la conservation et la valorisation des géopatrimoines. Ses projets de recherche ont lieu principalement en Suisse (Alpes et Jura), mais aussi dans d'autres régions du monde (Maghreb, Brésil, Roumanie).



Matthieu Fournier, parrain de cette 2^e édition. Originaire de Veysonnaz, Matthieu est journaliste, producteur éditorial et présentateur de Passe-moi les jumelles sur la RTS.



Lac et barrage de Cleuson, Nendaz.

L'agenda d'août à décembre

AOÛT

1-18	Village de Cheesy
2, 9, 14	Festival international de guitare
6	Concert du pianiste Fred Snoek
7, 14	Marché Nendard
8, 10, 15	Lever du soleil au Mont-Fort
9, 10, 14, 15	Si on chantait
16, 17	40 ans : MC Les Grenades
17	32 ^e de finale de la Coupe suisse : FC Printse-Nendaz - Young-Boys
24	Grand Raid BCVS
30	Vernissage de l'exposition «Echo du village»
31	Inalpe 2.0 Trail
31	Tour des stations



SEPTEMBRE

10	Les P'tits joueurs
12	Soirée jeux
20-21	Nendaz Film Festival
22	Fête patronale Aproz
22	Loto des enfants





Retrouvez les événements ayant lieu à Nendaz
régulièrement mis à jour sur www.nendaz.org/agenda

Agenda sous réserve de modification

OCTOBRE

- 5 Baptême de Capoeira - Kaluna
- 8 Les P'tits joueurs
- 10 Soirée jeux
- 20 Concert La Rosablanche
- 20 Loto FC Aproz
- 25-26 Spectacle la Chanson de la Montagne



DÉCEMBRE

- 1 Loto FC Printse-Nendaz
- 6 Théâtre avec les Niaiseuses
- 8 Loto de l'Eglise d'Aproz
- 8 Finissage de l'exposition
« Echo du village » avec animations
- 10 Les P'tits joueurs
- 12 Soirée jeux
- 15 Loto du Secours Mutuel
- 22 Loto La Concordia
- 23 Chants de Noël
- 25 Noël des enfants
- 27 Don du sang
- 31 Nouvel An



NOVEMBRE

- 3 Loto de La Davidica
- 8 Conférence « Héritage en herbe »
- 9 Nuit valaisanne des Musées
au Nind'Art avec théâtre et concert
- 9 Spectacle des Ej'Ecochyoëü
- 10 Loto Jeunesse Nendette
- 12 Les P'tits joueurs
- 14 Soirée jeux
- 17 Loto La Rosablanche
- 23 Concert de Jean-François Michelet
et Sylvie Bourban
- 24 Loto Hospitaliers de Lourdes

